



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 AVRIL 2025

Délibération n° CA 13/2025

Portant sur le Budget Primitif 2025 de l'Office des Transports de la Corse

Le Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse s'est réuni le 28 avril 2025 à 10h00 sous la présidence de Monsieur Jean Félix Acquaviva, Conseiller Exécutif, Président de l'Office des Transports de la Corse, au Grand Hôtel de la Collectivité de Corse à Ajaccio.

Membres présents :

M. ACQUAVIVA Jean-Félix	Conseiller Exécutif, Président de l'OTC
M. BOCOGNANO Xavier	Représentant la Chambre d'Agriculture 2A
M. BRADESI Laurent	Représentant le syndicat Strada Corsa
M. DE PERETTI Nicolas	Représentant le syndicat CFDT
Mme FERRI Evelyne	Représentant le syndicat CGT
M. FILIPPI Jacques	Représentant la Chambre d'Agriculture 2B
Mme GALLONI D'ISTRIA Eveline	Conseillère de l'Assemblée de Corse
M. GIOVANNANGELI Dominique	Représentant l'URAF de Corse
M. LUCCIONI Don Joseph	Conseiller de l'Assemblée de Corse
M. ORSONI Marc Aurèle	Représentant le syndicat STC
M. PANZANI Jean-Paul	Conseiller de l'Assemblée de Corse
Mme PIETRI Véronique	Conseillère de l'Assemblée de Corse
M. QUASTANA Paul	Conseiller de l'Assemblée de Corse
M. TROJANI Paul	Représentant la CCI de la Haute Corse
M. VANNI Hyacinthe	Conseiller de l'Assemblée de Corse

Membres ayant donnés pouvoir :

Mme MAUPERTUIS Marie-Antoinette	Présidente de l'Assemblée de Corse
Mme ANTONINI Danielle	Conseillère de l'Assemblée de Corse
Mme BASTIANI Angèle	Présidente de l'ATC
M. BINDINELLI Jacques	Représentant le syndicat SPTC
Mme MARCHETTI Sandra	Conseillère de l'Assemblée de Corse
M. VALDRIGHI Hervé	Conseiller de l'Assemblée de Corse

Pour l'autorité compétente : Membre de plein droit

Membres absents ou excusés :

M. BENZONI Joseph	Représentant la CCI de la Corse du Sud
M. BICCHIERAY Didier	Conseiller de l'Assemblée de Corse
Mme BOZZI Valérie	Conseillère de l'Assemblée de Corse
M. CASTELLI Antoine	Représentant le syndicat CGC
Mme LEBOMIN Vanina	Conseillère de l'Assemblée de Corse
M. LECCIA Jean-Baptiste	Représentant le syndicat FO
M. MELA Georges	Conseiller de l'Assemblée de Corse
M. MIAS Patrick	Représentant la CRMA de Corse
M. SAVELLI Jean-Michel	Conseiller de l'Assemblée de Corse
Mme TIBERI Julia	Conseillère de l'Assemblée de Corse

Membre de plein droit :

M. Jérôme FILIPPINI, Préfet de Région, Préfet de la Corse du Sud, représenté par M. Alexandre LALLEMENT, chargé de mission mobilités-énergie au Secrétariat Général pour les Affaires de Corse.

Membres avec voix consultative :

M. SANTONI Jean-François	Directeur Général de l'OTC
Mme STAEBLER Martine	Payeur de Corse

Assiste de plein droit à la réunion du Conseil d'Administration :

Mme TOMASI Muriel représentant le Directeur Général des Services de la Collectivité de Corse au titre de la Tutelle (absente excusée)

Le Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse

- Vu le code général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.4421-1 à L.4426-1,
- Vu la délibération n° 92/21 AC de l'Assemblée de Corse du 26 mai 1992 portant adoption des statuts de l'Office des Transports de la Corse,
- Vu la délibération n° 95/03 AC de l'Assemblée de Corse du 9 février 1995 portant modification des statuts de l'Office des Transports de la Corse,
- Vu la délibération n° 02/427 AC de l'Assemblée de Corse du 18 décembre 2002 relative aux agences et offices de la Collectivité Territoriale de Corse et portant modification des statuts de ces établissements publics,
- Vu la délibération n° 21/117 AC de l'Assemblée de Corse du 1^{er} Juillet 2021 portant élection du Président du Conseil Exécutif de Corse et des Conseillers Exécutifs,
- Vu l'arrêté n° 21/005 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse du 6 Juillet 2021 portant désignation de Madame Flora MATTEI, Présidente de l'Office des Transports de la Corse,
- Vu la délibération n° 21/129 AC de l'Assemblée de Corse du 22 Juillet 2021, portant désignation des représentants de l'Assemblée de Corse au sein des organismes divers,
- Vu l'arrêté n° 21/177 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 14 Septembre 2021 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,
- Vu l'arrêté n° 22/092 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 15 Mars 2022 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,

Pour l'autorité compétente par **Vu** l'arrêté n° 22/972 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 6

Décembre 2022 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,

- **Vu** l'arrêté n° 23/031 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 7 Février 2023 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,
- **Vu** l'arrêté n° 23/556 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 7 Septembre 2023 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,
- **Vu** l'arrêté n° 23/824 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 21 Novembre 2023 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,
- **Vu** l'arrêté n° 24/103 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 09 Avril 2024 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,
- **Vu** l'arrêté n° 25/051 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 04 Février 2025 actant la cessation de fonction de Conseillère Exécutive de Corse et de Présidente de l'Office des Transports de la Corse de Madame Flora MATTEI à compter du 1^{er} février 2025,
- **Vu** l'arrêté n° 25/065 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 18 février 2025 portant désignation de Monsieur Jean Félix Acquaviva, Président de l'Office des Transports de la Corse,
- **Vu** l'arrêté n° 25/105 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 01 Avril 2025 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,
- **Vu** la délibération n° CA 02/2025 du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse en date du 14 avril 2025 prenant acte de la tenue d'un débat sur les Orientations Budgétaires de l'Office des Transports de la Corse,
- **Vu** la note de présentation du Budget Primitif 2025 en date du 28 avril 2025,
- **Vu** le Budget Primitif 2025 présenté par Monsieur Antoine SANTUCCI, Directeur Financier de l'Office des Transports de la Corse, en date du 28 avril 2025

Le Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,
Après en avoir délibéré,

ARTICLE 1^{er} :

Constate que le Budget Primitif de l'Office des Transports de la Corse pour l'exercice 2025 est arrêté en dépenses à hauteur de 257 544 941.19 Euros et en recettes à hauteur de 257 919 269.81 Euros

Adopte le Budget Primitif de l'Office des Transports de la Corse pour l'exercice 2025.

Nombre total de membres du conseil d'administration : 31

Nombre de membres du conseil d'administration présents ou représentés : 21

Nombre de voix pour : 18

Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstentions : 3

Nombre de non-participations : 0

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/04/2025

Publication : 29/04/2025

Pour l'autorité compétente : **ARTICLE 2 :**

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de l'Office des Transports de la Corse ainsi qu'au recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Fait à Ajaccio, le 28 avril 2025

Jean Félix ACQUAVIVA

